

Avril 2020

Suivi des retombées de poussières sèches

Usine de Salses le château

Société OMYA



CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie, est une association de type loi 1901 agréée par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable des Transports et du Logement (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. **Atmo Occitanie** fait partie de la fédération ATMO France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site : <http://atmo-occitanie.org/>

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle **d'Atmo Occitanie**.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas rediffusées en cas de modification ultérieure.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie – Agence Toulouse** :

- ❖ par mail : contact@atmo-occitanie.org
- ❖ par téléphone : 09.69.36.89.53

PRESENTATION GENERALE

La société OMYA a confié à Atmo Occitanie la surveillance des retombées de poussières sédimentables¹ dans l'environnement de l'usine de Salses-le-Château.

Un réseau permanent de suivi des retombées atmosphériques sèches, constitué de 5 points de mesure, est donc en place depuis le 30 août 2012. Le plan de l'implantation est fourni en ANNEXE 3.

Le protocole mis en œuvre par Atmo Occitanie se réfère à la norme AFNOR NF X 43-007 de décembre 2008 qui remplace celle de décembre 1973 (voir ANNEXE 1).

Ce protocole concerne exclusivement les **poussières sédimentables**. Il ne rend pas compte des éventuels problèmes liés aux poussières en suspension, beaucoup plus fines (diamètre moyen inférieur à 10 microns), dont la mesure et les effets sont complètement différents.

Le présent rapport est arrêté à la date du 3 janvier 2020 et couvre l'ensemble de l'année 2019.

IMPLANTATION DU RESEAU DE MESURE

L'implantation d'un réseau nécessite d'identifier un certain nombre de sites types, à savoir :

- un site de référence, en dehors de toute influence de l'activité polluante surveillée et représentatif de l'environnement dans lequel se trouve le réseau de surveillance ;
- un ou plusieurs sites situés sous les principaux vents dominants ;
- un ou plusieurs sites dans l'environnement des principaux récepteurs (villages, vignes, ...).

Tous les sites de mesures doivent se trouver, sauf cas particuliers, à l'extérieur de la zone d'exploitation. Cette zone est identifiée comme la source. Réaliser des mesures dans cette zone revient à réaliser des mesures à l'émission.

NIVEAUX DE REFERENCE

En l'absence de seuil réglementaire, Atmo Occitanie, s'appuyant sur son expérience, a établi des ordres de grandeur qualifiant les niveaux de retombées atmosphériques sèches de la région.

Empoussièremment annuel (retombées sèches)	
Moyenne annuelle	Qualificatif
< 150 mg/m ² /jour	Empoussièremment faible
150 à 250 g/m ² /jour	Empoussièremment moyen
> 250 mg/m ² /jour	Empoussièremment fort

¹ On appelle **poussières sédimentables** (PSED), les poussières, d'origine naturelle (volcans...) ou anthropique (carrière,

Empoussièremment mensuel (retombées sèches)	
Empoussièremment ponctuel	Qualificatif
> 350 mg/m ² /jour	Gêne potentielle importante
> 1000 mg/m ² /jour	Empoussièremment qualifié d'exceptionnel

La norme allemande fixe à 350 mg/m²/jour le seuil des nuisances importantes.

APPAREILLAGE UTILISE



Les retombées atmosphériques sèches se déposent sur une plaquette métallique enduite d'un fixateur, de dimension 5cm x 10cm, installée horizontalement à 1,5 m de haut (voir photo ci-dessus). Chaque plaquette est repérée par un numéro et possède une surface utile d'exposition de 50cm².

Les « retombées » représentent la masse de matières naturellement déposées par unité de surface dans un temps déterminé (norme NF X43.001).

Les mesures se font dans un environnement dégagé, permettant la libre circulation des poussières autour du dispositif.

FREQUENCE DES MESURES

Le protocole mis en place (campagne de mesures d'un mois en continu soit 12 mesures par an) permet d'assurer un suivi toute l'année.

La durée de chaque campagne de mesures est comprise entre 24 à 36 jours, en se rapprochant le plus souvent possible de 30 jours.

Les plaquettes sont ensuite analysées en laboratoire.

Les retombées atmosphériques sèches sont exprimées en mg/m²/jour.

cimenteries...), émises dans l'atmosphère essentiellement par des actions mécaniques et qui tombent sous l'effet de leur poids.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2019

- ➔ Entre 2018 et 2019, l'empoussièremement est resté stable sur 4 des 5 points de mesures ; en revanche, il a augmenté sur l'un des 5 points de mesures.
- ➔ Le seuil mensuel de 350 mg/m²/jour, au-dessus duquel la gêne potentielle est importante, a été dépassé 3 fois sur un point de mesures.
- ➔ Le seuil mensuel de 1000 mg/m²/jour - empoussièremement exceptionnel- n'a pas été dépassé.
- ➔ L'empoussièremement annuel est modéré sur l'un des cinq points de mesures. Il est faible sur les autres.

SITUATION PAR RAPPORT AU NIVEAU DE RÉFÉRENCE MENSUEL :

Niveau de référence mensuel	Dépassement	Commentaires
Seuil de 350 mg/m ² /jour en moyenne mensuelle au-dessus duquel la gêne potentielle est importante	OUI	Seuil dépassé en janvier, février et mars sur la plaquette 3
Seuil de 1000 mg/m ² /jour en moyenne mensuelle, empoussièremement exceptionnel	NON	Toutes les valeurs mensuelles sont inférieures à 1000 mg/m ² /jour

SITUATION EN RETOMBÉES ATMOSPHERIQUES SECHES POUR L'ANNÉE 2019 :

Numéro	Retombées atmosphériques sèches 2019 (moyenne des 12 campagnes de mesures)	Comparaison par rapport à 2018		
		Retombées atmosphériques sèches 2018	Evolution	Pourcentage par rapport à 2018
CP 1	43	41	=	+ 4%
CP 2	78	72	=	+ 8%
CP 3	247	104	▲	+ 137%
CP 4	46	42	=	+ 9%
CP 5	24	*	-	-
Moyenne annuelle du réseau	93	66	▲	+ 41%

* pas de moyenne 2018 disponible pour la plaquette CP 5

Légende :

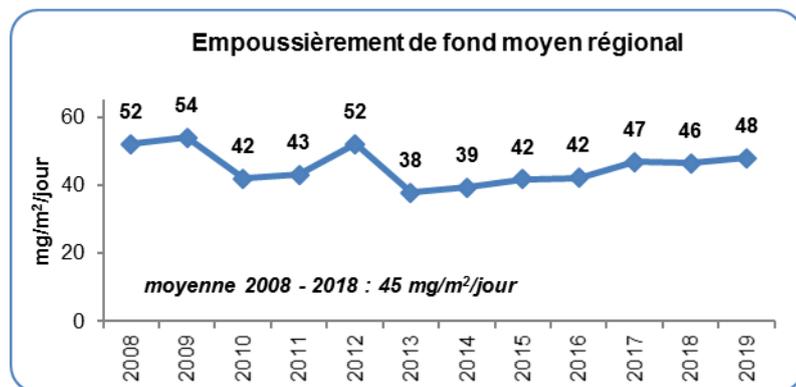
Moyenne annuelle	Qualificatif
< 150 mg/m ² /jour	Empoussièremement faible
150 à 250 g/m ² /jour	Empoussièremement moyen
> 250 mg/m ² /jour	Empoussièremement fort

EMPOUSSIEREMENT DE FOND SUR LA REGION

L'empoussièrement de fond est déterminé à partir des plaquettes de référence constituant les réseaux de mesures de poussières sédimentables (voir paragraphe « Description d'un réseau de mesure des PSED » de l'ANNEXE 1).

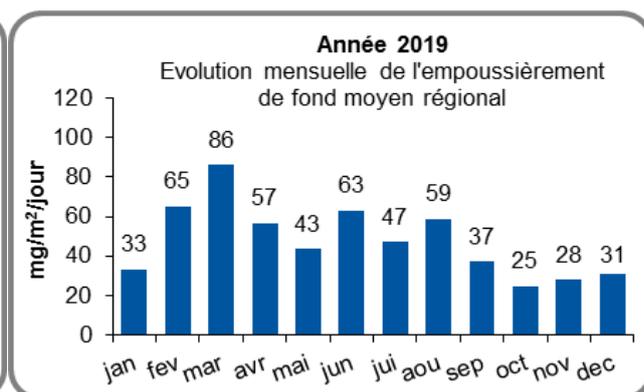
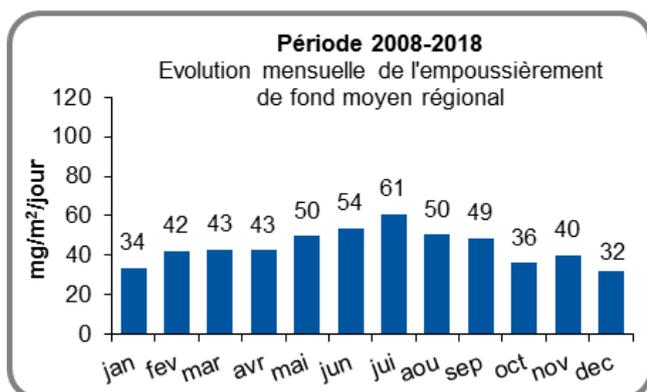
Rappel : une plaquette de référence est placée en dehors de toute influence de l'activité polluante surveillée ; elle est représentative de l'environnement dans lequel se trouve le réseau de surveillance.

EMPOUSSIEREMENT DE FOND MOYEN REGIONAL



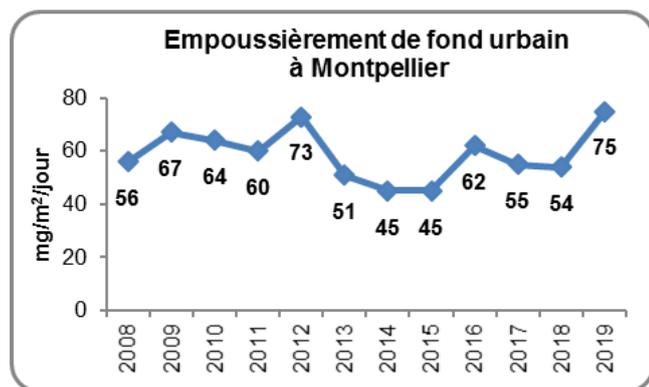
En 2019, l'empoussièrement de fond moyen sur la région reste stable par rapport aux 3 années précédentes.

EVOLUTION MENSUELLE DE L'EMPOUSSIEREMENT DE FOND MOYEN REGIONAL



En 2019, l'évolution mensuelle de l'empoussièrement de fond moyen régional se distingue sensiblement du profil « classique² » avec des niveaux d'empoussièrement plus élevés en février et mars, période sèche.

EMPOUSSIEREMENT DE FOND URBAIN (1 site à Montpellier)



En 2019, l'empoussièrement de fond urbain mesuré à Montpellier s'élève à 75 mg/m²/jour.

Il est en hausse par rapport à l'année précédente, du fait d'une pluviométrie plus faible qu'en 2018 (-60%).

² Augmentation des niveaux en période estivale et valeurs plus faibles en période hivernale.

CONDITIONS GENERALES SUR LA ZONE ETUDIEE

EVOLUTION DU SITE EN 2019 (SOURCE : STE OMYA).

En 2019 et 2018, l'activité de production est restée globalement stable.

Pour 2019, l'exploitant a signalé les événements suivants :

- Arrêt annuel du 10/08/19 au 18/08/19 et du 25/12/19 au 01/01/20
- Un incident de débordement d'un silo de produit fin le 21/08/19

CONDITIONS METEOROLOGIQUES EN 2019

L'étude météorologique a été réalisée :

- pour les précipitations : à partir des données de la station Météo France de Perpignan ;
- pour les vents : à partir du mâât météorologique d'Atmo Occitanie situé à Saint Estève.

◆ Précipitations :

En 2019, le cumul de précipitations (459 mm) est nettement inférieur à celui de 2018 (807 mm) et à la normale de la station (558 mm).

La répartition des précipitations est contrastée sur l'année 2019 :

- le mois d'octobre (136 mm) concentre 30% des précipitations annuelles ;
- inversement, janvier (aucune précipitation), février (1 mm), juillet (7 mm) et août (1 mm) sont particulièrement secs.

◆ Vents :

Les vents dominants sur le site (voir ANNEXE 6) sont :

- la Tramontane majoritaire, de secteur Ouest / Nord-Ouest,
- le vent Marin, de secteur Est.

Pour plus d'informations, les caractéristiques météorologiques de l'année 2019 en ex région Languedoc Roussillon sont disponibles en ANNEXE 2

BILAN DE L'ANNÉE 2019

Retombées atmosphériques sèches

Période de l'année 2019	Numéro plaquette et quantités en mg/m ² /jour				
	CP 1	CP 2	CP 3	CP 4	CP 5
04/01 - 06/02	148	140	809	107	*
06/02 - 05/03	MI	176	642	79	*
05/03 - 04/04	61	102	507	62	*
04/04 - 06/05	36	73	94	33	*
06/05 - 04/06	24	63	126	48	21
04/06 - 03/07	31	90	75	39	33
03/07 - 05/08	12	47	126	<10	21
05/08 - 06/09	69	103	284	55	38
06/09 - 03/10	22	36	39	24	19
03/10 - 06/11	14	22	52	21	18
06/11 - 05/12	24	38	147	52	22
05/12 - 03/01	27	41	61	23	19
Moyenne	43	78	247	46	24
Maximum	148	176	809	107	38
Minimum	12	22	39	<10	18

Légende : *=non exposée

INFORMATION SUR LE RESEAU DE MESURES

Le ramassage des plaquettes a été confié aux soins de l'exploitant.

Les analyses des plaquettes ont été effectués par Atmo-Occitanie.

Le tableau ci-dessus détaille les résultats mensuels, disponibles aussi en ANNEXE 4.

Un historique des mesures depuis 2013 est fourni en ANNEXE 5.

Les mesures sur la plaquette 5 (référence) ont repris en mai.

Lors de la campagne de mesures du mois de février, la plaquette n'a pas pu être analysée (présence de déjections d'oiseaux).

MOYENNE GENERALE

La moyenne générale du réseau s'établit, pour 2019, à 93 mg/m²/jour (empoussièrement faible).

Rappel : De 2012 à 2018, la plaquette CP5 (référence) était commune avec le réseau de suivi des retombées de poussières sèches mis en place autour de la carrière de VINGRAU.

Le dispositif a évolué autour de cette carrière en lien avec la réglementation (passage des plaquettes permettant la mesure des retombées sèches aux jauges qui récoltent des retombées totales) si bien que cette plaquette installée à proximité de la carrière n'avait pas été conservée en 2018.

En 2019, les mesures sur la plaquette de référence - située maintenant au Nord de l'usine - ont repris début mai.

Afin d'estimer l'évolution de l'empoussièrement entre 2018 et 2019, la moyenne générale 2019 a été recalculée sans les données de la plaquette CP5.

	2019	2018
Moyenne générale sans CP 5	104 mg/m ² /jour	66 mg/m ² /jour

En 2019, la moyenne générale du réseau est supérieure à celle de 2018, probablement en lien avec la baisse de la pluviométrie.

DETAILS PAR PLAQUETTE

La plaquette 5, située à environ 1 400 mètres au Nord de l'usine, sert de référence au réseau.

En 2019, elle affiche un empoussièrément faible (24 mg/m²/jour), légèrement inférieur à l'empoussièrément régional moyen de fond de l'année 2019 (48 mg/m²/jour).

- **Est de l'usine, sous la Tramontane.**

La plaquette 3 est située à environ 100 mètres à l'Est de l'usine (sous la Tramontane).

Elle enregistre en 2019 un empoussièrément moyen (247 mg/m²/jour), nettement supérieur à celui de 2018 (104 mg/m²/jour, empoussièrément faible) et à l'empoussièrément de fond local.

La moyenne 2019 est la plus élevée enregistrée depuis le début des mesures en 2012.

En 2019, le seuil mensuel de 350 mg/m²/jour – au-dessus duquel la gêne potentielle est importante – a été dépassé 3 fois, en janvier (809 mg/m²/jour), février (642 mg/m²/jour) et mars (507 mg/m²/jour), période particulièrement sèche. Ce seuil n'avait pas été dépassé en 2018.

L'activité de l'usine a une influence modérée sur cette plaquette.

Cette influence :

- peut-être plus importante lors des périodes sèches,
- est plus marquée que les années précédentes.

La plaquette 4 est située à environ 100 mètres à l'Est des stocks de l'usine (sous la Tramontane).

Elle affiche un empoussièrément faible (46 mg/m²/jour), du même ordre de grandeur qu'en 2018 (42 mg/m²/jour) et à peine supérieur à l'empoussièrément de fond local (24 mg/m²/jour).

L'activité de l'usine n'a pas d'influence sur cette plaquette.

- **Ouest de l'usine, sous le Marin.**

La plaquette 1 est située à environ 100 mètres à l'Ouest de l'usine (sous le Marin).

Elle enregistre en 2019 un empoussièrément faible (43 mg/m²/jour), équivalent à celui de 2018 (41 mg/m²/jour) et à peine supérieur à l'empoussièrément de fond local (24 mg/m²/jour).

Cette plaquette montre que l'activité de l'usine n'a pas d'influence sur l'empoussièrément de l'autoroute A9 située à l'Ouest.

- **Nord de l'usine**

La plaquette 2 est située à environ 200 mètres au Nord de l'usine.

Elle enregistre en 2019 un empoussièrément faible (78 mg/m²/jour), équivalent à celui de 2018 (72 mg/m²/jour) et supérieur à l'empoussièrément de fond local (24 mg/m²/jour).

Cette plaquette, qui n'est pas sous les vents dominants de l'usine, enregistre pourtant un empoussièrément légèrement plus élevé que les plaquettes 1 et 4, pourtant situées sous le Marin et la Tramontane.

Par conséquent, il est probable que cette plaquette soit faiblement influencée par une ou plusieurs sources de poussières autres que l'usine.

CONCLUSIONS

Les résultats des mesures effectuées en 2019 montrent que :

- l'activité de l'usine peut avoir une influence modérée sur l'empoussièrément de son environnement immédiat sous la Tramontane. Cette influence est plus marquée que les années précédentes,
- l'activité de l'usine n'a pas d'influence sur l'empoussièrément de l'autoroute A9.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Protocole de mesures des poussières sédimentables (PSED)

ANNEXE 2 : Caractéristiques météorologiques de l'année 2019 en Languedoc-Roussillon

ANNEXE 3 : Plan d'implantation du réseau

ANNEXE 4 : Résultats 2019

ANNEXE 5 : Historique des résultats depuis 2013

ANNEXE 6 : Rose des vents 2019



L'information sur la **qualité de l'air** en **Occitanie**

www.atmo-occitanie.org

ANNEXE 1

Protocole de mesures des poussières sédimentables (PSED)

Le protocole de mesure des poussières sédimentables mis en œuvre par Atmo Occitanie s'appuie sur la norme AFNOR NF X 43-007 de décembre 2008 (*détermination de la masse des retombées atmosphériques sèches – Prélèvement sur plaquettes de dépôts – Préparation et traitement*) qui remplace celle de décembre 1973 (*mesure de retombées par la méthode des plaquettes de dépôt*).

Ce protocole est intégré à la démarche qualité d'Atmo Occitanie (certification ISO 9001 version 2008).

A/ Description d'un réseau de mesure des PSED

L'implantation d'un réseau nécessite d'identifier un certain nombre de sites types, à savoir :

- un site de référence, en dehors de toute influence de l'activité polluante surveillée et représentatif de l'environnement dans lequel se trouve le réseau de surveillance ;
- un ou plusieurs sites situés sous les principaux vents dominants ;
- un ou plusieurs sites dans l'environnement des principaux récepteurs (villages, vignes, ...).

Tous les sites de mesures doivent se trouver, sauf cas particuliers, à l'extérieur de la zone d'exploitation. Cette zone est identifiée comme la source. Réaliser des mesures dans cette zone revient à réaliser des mesures à l'émission.

B/ Appareillage utilisé



Les poussières sédimentables se déposent sur une plaquette métallique de surface connue (50 cm²), enduite d'un fixateur et installée horizontalement à 1,5 m de haut (voir photo ci-contre)

Les mesures se font dans un environnement dégagé, permettant la libre circulation des poussières autour du dispositif.

C/ Temps d'exposition

La durée d'exposition des plaquettes a été fixée à un mois. Les plaquettes sont ensuite analysées en laboratoire.

D/ Analyse au laboratoire



Les analyses réalisées par AIR LR se déroulent en 3 temps :

- Lavage de la plaquette à l'aide d'un solvant afin de récupérer les poussières sur un filtre préalablement pesé,
- Passage du filtre chargé de poussières à l'étuve pour évaporer le solvant,
- Pesée du filtre chargé de poussières.

Les résultats sont exprimés en milligrammes de poussières déposées par mètre carré et par jour (**mg/m²/jour**).

Les éléments ci-dessous sont issus de la 1^{ère} page des bulletins climatiques de l'ex région Languedoc-Roussillon disponibles gratuitement sur le site Internet de Météo France.

Janvier 2019 : « Sec, ensoleillé et très venté »

- **Caractère dominant du mois** : Après 9 mois consécutifs de température mensuelle au-dessus de la normale, janvier est caractérisé par sa fraîcheur relative, son déficit pluviométrique et un temps venté.
- **Précipitations** : Comme en décembre, les cumuls sont déficitaires sur l'ensemble de la région sauf très ponctuellement dans l'Aubrac, le Lauragais et l'extrémité ouest des Pyrénées-Orientales.
- **Températures** : Les températures sont inférieures à la normale globalement sauf dans le Roussillon, fraîches particulièrement en Lozère et dans le haut-Languedoc.
- **Ensoleillement** : Le soleil a brillé généreusement aussi bien en plaine qu'en montagne tout comme en décembre, particulièrement dans la plaine languedocienne.

Février 2019 : « Sec, doux et ensoleillé »

- **Caractère dominant du mois** : Après l'intermède de fraîcheur relative du mois dernier, la douceur établie depuis presque un an se prolonge. La sécheresse prédomine largement aussi et le soleil est omniprésent.
- **Précipitations** : Les cumuls mensuels sont déficitaires partout de manière plus marquée dans les Pyrénées-Orientales, la moitié est de l'Aude, l'Hérault ainsi que le sud du Gard et de la Lozère.
- **Températures** : Les températures moyennes dépassent globalement la normale avec une amplitude thermique importante du fait d'une douceur printanière en journée après des petits matins souvent frais.
- **Ensoleillement** : L'ensoleillement est largement supérieur à la normale particulièrement dans le Roussillon

Mars 2019 : « Très sec et doux »

- **Caractère dominant du mois** : Le même type de temps qu'en février se prolonge : il pleut très peu et les températures sont douces pour la saison notamment en journée. Le soleil est encore très présent.
- **Précipitations** : Le temps est globalement très sec avec un déficit de 80 % à la normale, particulièrement dans le Roussillon et la plaine languedocienne. Les cumuls sont plus proches de la normale en Lozère.
- **Températures** : Comme en février, les températures moyennes dépassent globalement la normale avec une amplitude thermique parfois très importante entre le maxi et le mini.
- **Ensoleillement** : Tout comme depuis le début de l'hiver déjà, le soleil brille généreusement aussi bien en plaine qu'en montagne.

Avril 2019 : « Retour de la pluie mais pas partout »

- **Caractère dominant du mois** : Après une sécheresse prolongée, il pleut enfin mais sauf dans l'Aude et le Biterrois. Les températures sont conformes dans l'ensemble sans épisodes vraiment chauds..
- **Précipitations** : Avril est très pluvieux dans les zones de montagne et moyenne montagne notamment les Pyrénées et nettement plus encore en Cévennes. La plaine, de l'Aude à la Camargue est bien moins arrosée.
- **Températures** : Les températures sont globalement assez conformes à la normale avec toutefois des gelées tardives parfois pendant les 2 premières décades.
- **Ensoleillement** : Il est déficitaire aussi bien en plaine languedocienne qu'en Catalogne.

Mai 2019 : « Frais, venté et plutôt sec »

- **Caractère dominant du mois** : Mai est frais pour la saison, bien sec sauf à l'ouest de l'Aude et à l'est de la Lozère, plutôt ensoleillé et bien venté.
- **Précipitations** : Les cumuls mensuels sont presque partout déficitaires particulièrement dans les Pyrénées-Orientales, du Biterrois aux Causses, dans les Cévennes, le sud et l'est de la Lozère et l'est du Gard.
- **Températures** : Aussi bien pour la méridienne qu'au petit matin, il a fait singulièrement frais en cette fin de printemps dans la région.
- **Ensoleillement** : L'ensoleillement est relativement généreux, de manière encore plus marquée dans le Roussillon que dans la plaine languedocienne.

Juin 2019 : « Record absolu de chaleur »

- **Caractère dominant du mois** : Il a très peu plu notamment en plaine sauf en Lozère localement. En outre, une vague de chaleur a sévi durant la dernière décade, chaleur arrivée de manière prématurée dans la saison.
- **Précipitations** : Le temps est très sec le plus souvent, surtout dans l'Hérault et le Gard, sauf en moyenne-montagne en Aubrac et dans l'est de la Lozère.
- **Températures** : Après la fraîcheur relative de mai, juin en revanche est chaud particulièrement à compter du 26 du fait d'une vague de chaleur très intense qui se prolonge jusqu'en fin de mois.
- **Ensoleillement** : L'ensoleillement est relativement généreux avec un excédent au dessus de la normale plus important à Perpignan qu'à Montpellier.

Juillet 2019 : « Estival »

- **Caractère dominant du mois** : La vague de chaleur se poursuit en début de mois. Juillet est bien estival, encore chaud, pluviométriquement, tantôt excédentaire, tantôt déficitaire.
- **Précipitations** : Du fait des pluies orageuses locales, les cumuls mensuels sont disparates même s'ils sont le plus souvent déficitaires dans l'Hérault, le Gard et la Lozère.
- **Températures** : La canicule amorcée durant la dernière décade de juin se poursuit jusqu'à mi-juillet ce qui donne pour ce mois-ci globalement un caractère très estival et particulièrement chaud.
- **Ensoleillement** : Que ce soit dans la plaine languedocienne ou dans le Roussillon, l'ensoleillement est plutôt généreux

Août 2019 : « Sec et ensoleillé »

- **Caractère dominant du mois** : Le beau temps estival se poursuit, chaud, sec et peu venté avec quelques foyers orageux locaux dans un contexte globalement déficitaire côté pluie.
- **Précipitations** : La sécheresse touche la région globalement sauf dans le sud de la Lozère et le Vallespir du fait d'averses orageuses locales.
- **Températures** : Les températures sont plutôt supérieures à la normale en journée tandis que dans la nuit, elles lui sont légèrement inférieures le plus souvent.
- **Ensoleillement** Il est plutôt généreux en plaine languedocienne et encore plus vers Perpignan

Septembre 2019 : « Pluies en taches de léopard »

- **Caractère dominant du mois** : Le beau temps estival se poursuit en Lozère, dans le Gard et la plaine languedocienne, encore chaud. Toutefois, du fait des orages locaux, les cumuls de pluie sont disparates.
- **Précipitations** : Les cumuls sont tantôt excédentaires (sur une bande allant du littoral du Roussillon jusqu'au haut-Languedoc), tantôt déficitaires notamment à l'est de l'axe Biterrois/massif cévenol.
- **Températures** : Après un été particulièrement chaud, en septembre, la chaleur se poursuit avec une température moyenne toujours largement au-dessus des valeurs normales.
- **Ensoleillement** : L'ensoleillement est plutôt généreux aussi bien en plaine languedocienne qu'en Roussillon.

Octobre 2019 : « Fort épisode de pluies orageuses »

- **Caractère dominant du mois** : Après une longue période de sécheresse, la pluie est de retour dans la dernière décade avec un épisode méditerranéen localement très virulent, donnant des orages parfois violents.
- **Précipitations** : Les cumuls mensuels sont presque partout excédentaires (sauf sur un axe Camargue gardoise/Nîmes/Méjannes), particulièrement dans le Biterrois et le ¼ sud-ouest de l'Aude.
- **Températures** : Octobre est encore bien doux pour la saison dans le prolongement des mois précédents déjà marqués par une chaleur largement supérieure à la normale.
- **Ensoleillement** : Il est légèrement au-dessus de la normale en plaine languedocienne tout comme en Catalogne.

Novembre 2019 : « Episode cévenol d'automne »

- **Caractère dominant du mois** : Novembre est caractérisé par ses contrastes notamment ce qui concerne les cumuls de pluie fort disparates. De plus, après des mois de chaleur relative, le temps s'est bien rafraîchi.
- **Précipitations** : Le temps est tantôt sec en plaine languedocienne et dans le Roussillon, tantôt fort arrosé dans les Causses et les Cévennes notamment du fait d'un fort épisode cévenol.
- **Températures** : Le temps est un peu frais, notamment en journée, de manière plus marquée en montagne. Toutefois, il est resté doux en début et fin de mois.
- **Ensoleillement** : La durée d'ensoleillement est proche de la normale en plaine languedocienne mais très déficitaire dans le Roussillon.

Décembre 2019 : « Très doux, de grosses pluies »

- **Caractère dominant du mois** : Les pluies sont spatialement disparates dans un contexte bien doux pour un début d'hiver avec des moments de fortes intensités pluviométriques.
- **Précipitations** : Les cumuls mensuels sont tantôt déficitaires comme de l'Hérault à l'est du Gard, tantôt excédentaires comme sur le reste de la zone avec des endroits parfois très arrosés.
- **Températures** : Après la légère fraîcheur de novembre, un radoucissement s'est opéré, les températures de décembre dépassant partout la normale.
- **Ensoleillement** : Il est excédentaire dans le Roussillon mais légèrement déficitaire dans la plaine languedocienne.

ANNEXE 3

PLAQUETTES DE RETOMBÉES DE POUSSIÈRES SEDIMENTABLES

Usine de Salses-le-Château – Société OMYA

Résultats 2019

Atmo Occitanie
Avril 2020

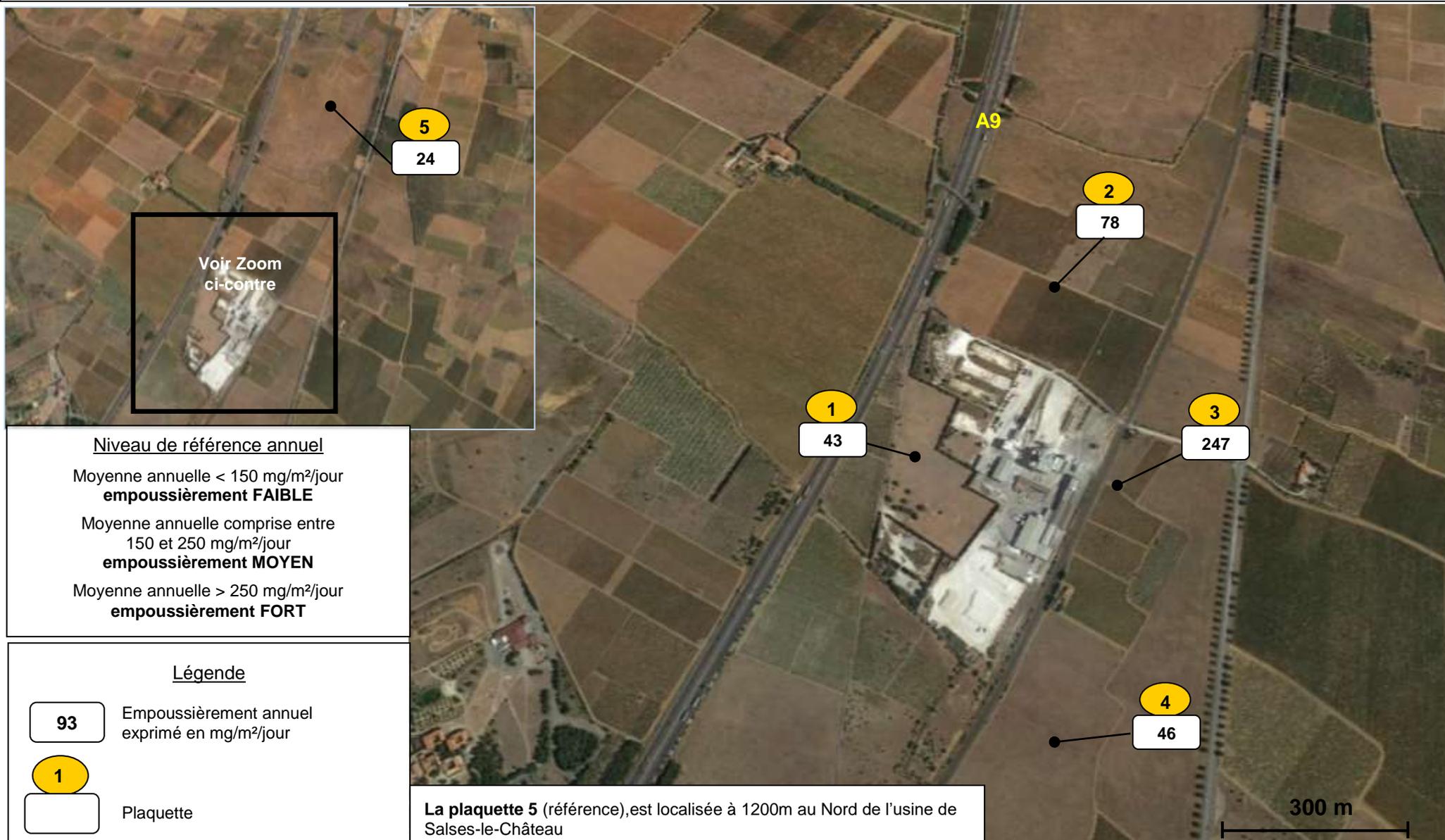


Tableau de résultats de l'année 2019 - Salses-le-Château - Usine

PERIODE	CP1	CP2	CP3	CP4	CP5	MAX	MIN	MOY	PLUIE
04/01 - 06/02	148	140	809	107	0*	809	107	301	0
06/02 - 05/03	MI	176	642	79	0*	642	79	299	1
05/03 - 04/04	61	102	507	62	0*	507	61	183	26
04/04 - 06/05	36	73	94	33	0*	94	33	59	82
06/05 - 04/06	24	63	126	48	21	126	21	57	36
04/06 - 03/07	31	90	75	39	33	90	31	54	30
03/07 - 05/08	12	47	126	<10	21	126	<10	42	7
05/08 - 06/09	69	103	284	55	38	284	38	110	1
06/09 - 03/10	22	36	39	24	19	39	19	28	74
03/10 - 06/11	14	22	52	21	18	52	14	25	136
06/11 - 05/12	24	38	147	52	22	147	22	57	21
05/12 - 03/01	27	41	61	23	19	61	19	34	45
MAXIMUM	148	176	809	107	38	809		301	
MINIMUM	12	22	39	<10	18		<10	25	Total
MOYENNE	43	78	247	46	24			93	459

Résultats exprimés en mg/m³/jour

Lorsque le résultat est <10 mg/m³/jour, la valeur retenue pour le calcul de la moyenne est 5 mg/m³/jour

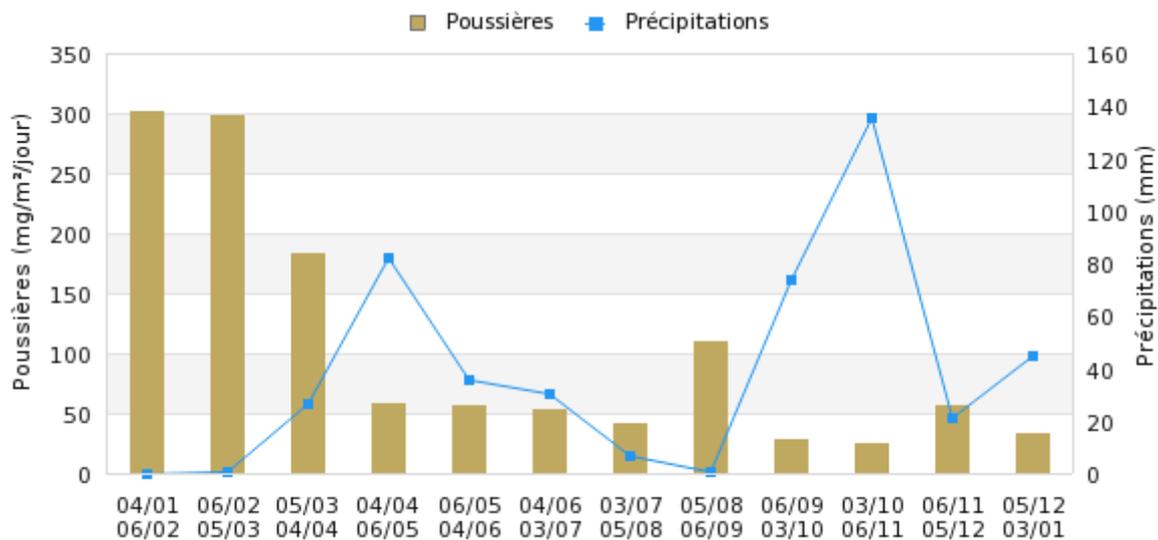
D = Disparu MI = Mesure invalidée RAT = Retrouvé à terre AI = Accès impossible * = Non pris en compte dans la moyenne

Pluie en mm d'eau mesurés sur la station Météo-France de Perpignan (normale 558mm)

Commentaires :

Réintégration de CP5 à partir du mois de Mai

Empoussièrément et précipitations : évolution mois par mois au cours de l'année 2019



RÉSEAU POUSSIÈRES SÉDIMENTABLES DE SALSSES-LE-CHÂTEAU - USINE

Tableau historique depuis 2012

ANNEE	CP1	CP2	CP3	CP4	CP5	MAX	MIN	MOY	PLUIE
2012	50	28	105	109	36	109	28	68	230
2013	36	34	95	60	35	95	34	53	573
2014	46	33	88	50	22	88	22	48	642
2015	36	38	109	64	29	109	29	55	409
2016	36	45	152	86	29	152	29	69	366
2017	47	115	152	68	29	152	29	84	396
2018	41	72	104	42	0	104	0	66	807
2019	43	78	247	46	24	247	24	93	459
MAXIMUM	50	115	247	109	36	247		93	
MINIMUM	36	28	88	42	0		0	48	Moy.
MOYENNE	42	55	132	66	26			67	485

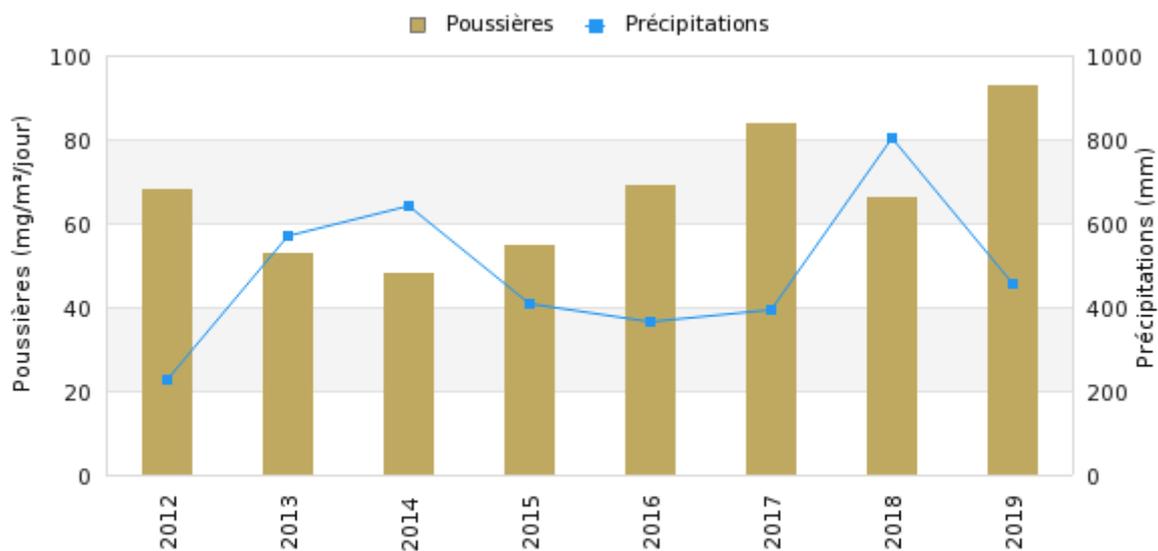
Résultats exprimés en mg/m³/jour. Les plaquettes en italique ne sont plus utilisées.
Pluie en mm d'eau mesurés sur la station Météo-France de Perpignan (normale 558 mm)

Commentaires :

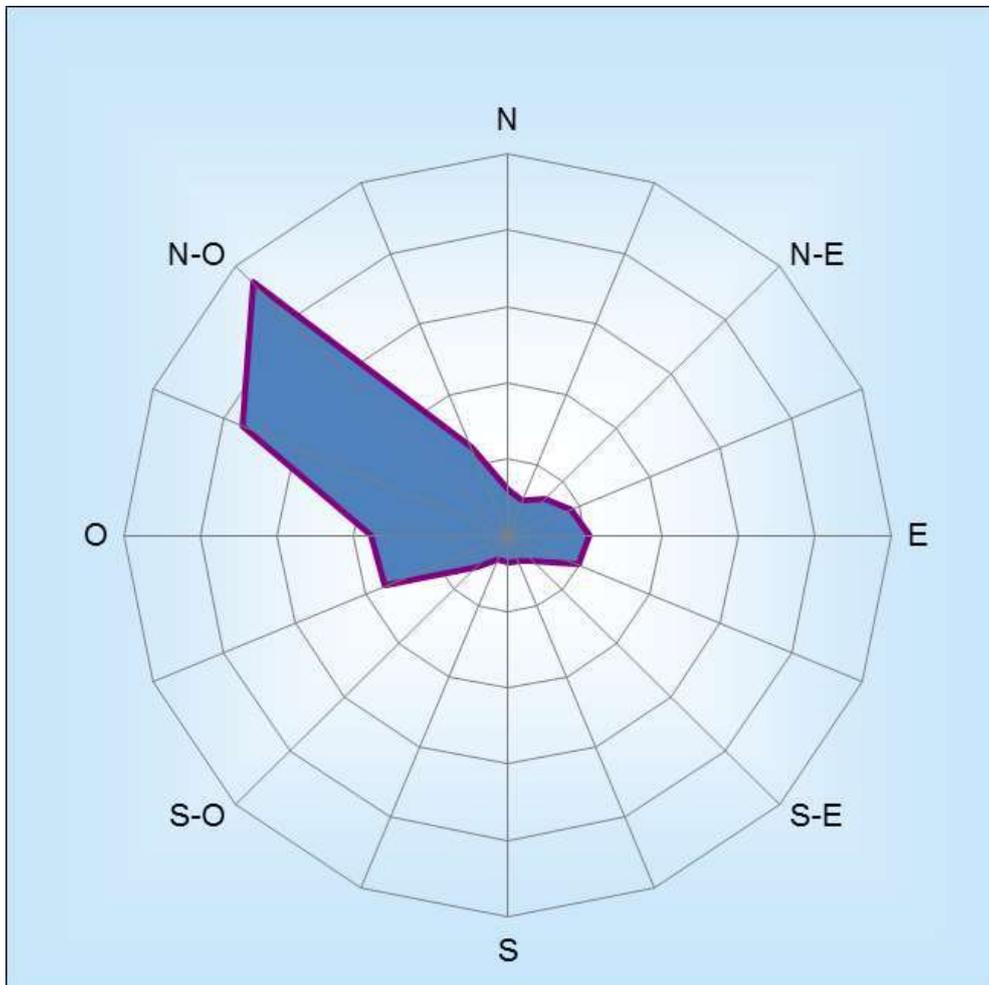
Année 2018: 10 périodes de mesures valides. Durée d'exposition des plaquettes non conforme aux consignes d'exploitation des mesures de poussières sédimentables en avril et mai.

Pas de donnée pour CP5, cette plaquette était commune avec le réseau de suivi des retombées de poussières sèches de la carrière de VINGRAU, elle n'a pas été conservée suite au changement de réglementation (passage des plaquettes permettant la mesure des retombées sèches aux jauges qui récoltent des retombées totales)

Empoussièrément et précipitations : évolution annuelle depuis 2012



ROSE DES VENTS 2019 A SAINT-ESTEVE



Source : Mât météorologique d'Atmo Occitanie de Saint-Estève